

Saint-Jeannet, le 27 février 2019



**Objet : Réunion du conseil municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Mercredi 6 mars 2019 à 18h30**  
**Salle Saint Jean-Baptiste**

**Approbation du procès-verbal du 11 février 2019**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 11 février 2019 joint à la présente note explicative de synthèse.

**Ordre du Jour :**

- 1. Budget communal –Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2019**  
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 2. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Consultation de la commune en tant que personne publique associée**  
(Rapporteur : Monsieur Christian SEURET)
- 3. Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT**  
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ  
Maire de Saint-Jeannet

